



# CONVOCAATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous convier à l'Assemblée Générale Elective du SNAAF qui se tiendra :

**Le mardi 26 novembre 2024 à 11h00**

**En format mixte (LFP – 34 Boulevard de Courcelles, 75017 Paris /  
Visioconférence Teams)**

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Elective sera le suivant :

- Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 25 janvier 2024 ;
- Rapport moral 2023-2024 ;
- Approbation des comptes 2023/2024 ;
- Election des membres de la Commission Exécutive ;
- Intervention de clôture de l'Assemblée Générale ;
- Questions diverses.

Conformément aux dispositions statutaires applicables en matière de vote, peuvent voter :

- Tous les adhérents du syndicat **à jour de leur cotisation** (article 10) ;
- Tout adhérent **présent** ou **représenté** par un autre adhérent, au moyen d'un mandat écrit (pouvoir) (article 10).

*La documentation comptable et financière peut être consultée au siège du SNAAF, du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.*